

Avec la guerre en Ukraine et les décisions de réorientation des mix énergétique des États membres pour diminuer notre dépendance énergétique, le Fonds de transition juste apparaît plus que jamais comme un instrument crucial pour la réalisation de nos objectifs climatiques.

CONTEXTE

Les États membres de l'Union européenne viennent d'adopter un sixième paquet de sanctions contre la Russie suite aux crimes de guerre perpétrés en Ukraine. Un embargo progressif sur le pétrole a été décidé. Il fait suite à l'embargo sur le charbon, le premier adopté par l'Union européenne sur une énergie.

Cette décision reste néanmoins loin de la demande plus ambitieuse du Parlement européen - grâce à un amendement déposé par le groupe Verts/EFA - de réaliser un embargo sur le gaz, le pétrole, le charbon et l'uranium russes.

Les sanctions européennes devraient néanmoins permettre à l'Union européenne d'accélérer sa transition énergétique, en développant les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, sans laisser personne de côté. C'est justement l'objectif du Fonds pour une transition juste (FTJ).

QU'EST-CE QUE CE FONDS?

Présenté comme l'un des fondements du Pacte Vert européen, le Fonds de transition juste est l'un des principaux outils dont dispose l'Union européenne pour soutenir les régions dans leur transition vers la neutralité climatique d'ici à 2050, avec une étape intermédiaire de réduction des émissions de CO₂ de 55 % d'ici à 2030.

Destiné à amortir les conséquences économiques et sociales de la transition écologique dans ces territoires, le Fonds de transition juste fait partie de la nouvelle politique de cohésion de l'Union européenne sur la période 2021-2027. Dans l'Union européenne, le secteur du charbon comprend 500 000 emplois directs et indirects.

Mettre fin à la filière implique de repenser l'économie de la région et d'offrir des perspectives aux travailleuses et aux travailleurs. Leur expérience en matière de géologie pourrait, par exemple, servir pour le développement de la géothermie, une énergie renouvelable basée sur la chaleur du sous-sol. C'est le cas des mines de charbon de la ville de Seaham en Angleterre, qui ont rouvert leurs portes grâce à la reconversion dans la géothermie.







SOUTIEN À DES INVESTISSEMENTS ESSENTIELS POUR L'AVENIR

Pour soutenir la transition, le Fonds de transition juste dispose d'une enveloppe de 17.5 milliards d'euros sur 7 ans avec pour objectif de mobiliser près de 30 milliards d'investissements dans des domaines variés. Le Fonds de transition juste encourage les investissements dans : les PME et la création de nouvelles entreprises pour une diversification économique des territoires, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique des bâtiments, les mobilités propres, la rénovation et la modernisation des réseaux de chauffage urbain, le numérique, l'économie circulaire, dont la gestion des déchets, la reconversion des travailleuses et des travailleurs l'inclusion des demandeuses et demandeurs d'emplois.

CRITÈRES D'ALLOCATION DU FONDS

Aujourd'hui, certaines régions et secteurs industriels sont particulièrement dépendants des énergies fossiles, notamment du charbon.

Plusieurs pays européens se sont engagés à sortir du charbon d'ici à 2030 : la France d'ici 2023, l'Allemagne d'ici 2030, le Royaume-Uni d'ici 2025. La Belgique est le premier État ayant totalement supprimé le charbon en 2016.

Le Fonds de transition juste s'adresse aux régions produisant du charbon, de la lignite, de la tourbe et du schiste bitumineux et celles où sont implantées des industries à forte intensité de gaz à effet de serre, telles que la fabrication de ciment, de papier et d'engrais de synthèse.

Pour bénéficier du soutien du Fonds, les États membres doivent présenter des <u>plans territoriaux de transition</u> <u>juste</u>. Ces plans servent à recenser les domaines d'intervention spécifiques, en fonction des incidences économiques et sociales de la transition. Ils tiennent, en particulier, compte des pertes d'emplois attendues et des besoins résultant de la transformation des processus de production des installations les plus émettrices de gaz à effet de serre.

LES PREMIERS BÉNÉFICIAIRES

Au niveau européen, la Pologne (3,5 milliards d'euros pour la période 2021-2027), l'Allemagne (2,2 milliards) et la Roumanie (1,9 milliards) représentent l'essentiel des bénéficiaires des subventions du Fonds de transition juste.

La France se situe à la sixième place des États membres les plus financés, avec 937 millions d'euros. En France, les départements bénéficiaires sont le Nord (pour sa transition hors du charbon) ou les Bouchesdu-Rhône (pour sa transition hors de la pétrochimie).

« En soutenant les infrastructures sociales et les projets à destination des plus vulnérables, le Fonds de transition juste permet à tout le monde de trouver sa place sur

AILLEURS DANS LE MONDE

Lors de la COP 26 à Glasgow, un partenariat de transition énergétique juste a été lancé avec l'Afrique du Sud. 8,5 milliards de dollars seront investis lors de la phase de financement, ce qui devrait permettre d'éviter que 1 à 1,5 gigatonnes de CO₂ ne soient émises d'ici 20 ans. L'Afrique du Sud concentre en effet 90 % des réserves de charbon en Afrique et est le premier émetteur sur le continent. Le défi est immense dans ce pays où le taux de chômage dépasse les 30 % (et les 70 % pour les jeunes), et où un travail dans le secteur du charbon est synonyme de revenu supérieur à la moyenne et de stabilité pour la famille.

NOTRE PLUS GRANDE RÉUSSITE

Cela peut sembler une évidence, mais ce n'était pas gagné dès le départ : le groupe Verts/EFA a réussi à préserver ce Fonds comme outil de transition des énergies fossiles vers les énergies renouvelables. Ils ont en effet refusé qu'il serve à financer des investissements dans les énergies fossiles, le nucléaire et les infrastructures de gaz fossile. Dans le même esprit, seules les infrastructures liées à l'hydrogène produit à partir d'énergies renouvelables sont éligibles, et non l'hydrogène provenant du charbon ou du pétrole.

NOTRE PLUS GROSSE DÉCEPTION

Le Fonds aura une dimension très réduite de 17,5 milliards d'euros, ce qui est loin de l'ambition un temps avancée par la Commission et soutenue par les Verts de 40 milliards d'euros pour le budget. Du fait de cette faible dimension, le Fonds aura des difficultés à répondre aux objectifs ambitieux pour lesquels il a été créé.

NOS DEMANDES

Dans le contexte actuel, les États membres ne doivent pas céder à la tentation de prolonger la durée de vie de leurs centrales à charbon ou de lignite. Il faut investir de toute urgence dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique. L'application du Fonds de transition juste doit être ambitieuse afin d'atténuer les bouleversements socio-économiques liés à la transition énergétique. C'est uniquement avec cette vision inclusive que nous pourrons assurer l'avenir des régions les plus impactées par la transition écologique et de leurs travailleuses et travailleurs.

la voie de l'économie verte. Au-delà des travailleurs et des travailleuses en reconversion, il s'adresse à des territoires dans leur globalité. Dans sa mise en œuvre, il doit être inclusif en associant étroitement l'ensemble des partenaires locaux et notamment les femmes. » Mounir Satouri

